

Le collectif des parents d'élèves
et les représentants élus des parents d'élèves
École Le Corbusier
Maison Radieuse
44400 Rezé

Monsieur Vincent Peillon
Ministre de l'Éducation Nationale
Ministère de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Rezé, le 21 novembre 2013

Objet : Projet de fermeture de l'école maternelle Le Corbusier de Rezé en 2014

Monsieur le Ministre,

Les parents d'élèves de l'école maternelle Le Corbusier de Rezé, les habitants de la Maison Radieuse et du périmètre scolaire souhaitent vous alerter sur la situation de l'école aujourd'hui menacée de fermeture définitive par la Directrice Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DASEN).

Formulé en juin dernier lors d'une réunion avec les enseignants de l'école et les représentants des parents d'élèves, ce projet serait mis en œuvre dès la rentrée 2014.

Nous n'acceptons pas cette décision liées aux effectifs. Aujourd'hui, 38 élèves sont scolarisés au sein des deux classes de l'école et compte-tenu des seuils actuels d'ouverture et de fermeture, fixés à 32 élèves, nous ne pouvons envisager ce projet.

Dans la Loi sur la refondation de l'école promulguée le 8 juillet 2013, vous réaffirmez le rôle déterminant de l'école maternelle en matière de prévention des difficultés scolaires et de réductions des inégalités et vous souhaitez étendre la scolarisation des enfants de moins de trois ans pour favoriser la réussite scolaire. Aujourd'hui, ces mesures entrent en résonance avec la situation de notre école. Située en zone urbaine sensible, la Maison Radieuse et le quartier dans son ensemble, se caractérisent par une grande mixité sociale – 55 % des appartements de notre immeuble sont des logements sociaux dans lesquels habitent un grand nombre de familles monoparentales et de foyers en grande précarité. Suivant votre vision, un certain nombre d'enfants pourraient bénéficier d'un accueil en pré-petite section et devraient dès lors être comptabilisés dans les effectifs.

Par ailleurs, un nouveau quartier de 350 logements livrable à partir de 2015 est en construction au pied de la Maison Radieuse. Inclus dans le périmètre de l'école, ce nouveau quartier permettrait de résoudre le problème des effectifs dès 2015.

Nous souhaitons également attirer votre attention sur la singularité de cette école et rappeler quelques points essentiels de son histoire :

- l'école Le Corbusier fait partie intégrante de la « Maison Radieuse », elle a été construite en 1954-1955 sur le toit terrasse de l'immeuble, à la demande de la Mairie de Rezé,

- l'école maternelle est depuis presque 60 ans une composante essentielle du projet de vie de l'immeuble. Elle participe sans nul doute à sa cohésion sociale et répond pleinement au projet souhaité par Le Corbusier qui en son temps et d'une manière visionnaire en faisait un vecteur essentiel de ce que l'on nommerait aujourd'hui la mixité sociale,

- la vie collective, sociale et intergénérationnelle y est très forte et les habitants sont très attachés à cette école,

- la « Maison Radieuse » est la deuxième « Unité d'habitation de grandeur conforme » après Marseille, permettant de mutualiser le sol pour le faire devenir un parc, mais aussi d'y installer une école et des services. L'école de l'unité de Rezé est aujourd'hui le dernier service public encore en place après la disparition de La Poste en 2001,

- l'école maternelle et la Maison Radieuse sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1965. Le bâtiment – dont l'école – est classé depuis 2001.

Nous avons sollicité Gilles Retière maire de Rezé qui nous apporte son soutien et a réaffirmé son attachement à cette école et à ses spécificités qu'il a rappelé par courrier à la DASEN en mai dernier. La Fondation Le Corbusier et la Fédération Européenne des Associations d'Habitants des Unités d'Habitation de Le Corbusier œuvrent également et précieusement dans ce sens.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, d'intercéder en notre faveur auprès de la Directrice Académique des services de l'éducation nationale en Loire-Atlantique afin qu'elle donne les instructions nécessaires à la pérennisation de l'école maternelle Le Corbusier.

Nous nous tenons à votre disposition pour de plus amples informations.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération et recevoir l'assurance de notre attachement au service public de l'éducation.

Virginie Bourget - fcpe
Sandrine Panhaleux-fcpe

Représentantes élues des parents d'élèves de l'école maternelle Le Corbusier et
Le collectif des parents d'élèves

Copies :

Monsieur le Premier Ministre

Madame la Ministre de la Culture

Direction Académique des Services Départementaux

Gilles Retière, Maire de Rezé

Dominique Raimbourg, Député

Françoise Verchère, Conseillère Générale

Fondation Le Corbusier

Fédération Européenne des Associations d'Habitants des Unités d'Habitation